

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique SCEA Kilmas-Houck

De : ATTAC Flandre <attac-flandre@outlook.fr>

Date : 26/09/2019 15:02

Pour : "pref-installations-classees@nord.gouv.fr" <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Copie à : Fournier Nicolas <nicolas.fournier48@orange.fr>, "dominiquedelpouve@orange.fr" <dominiquedelpouve@orange.fr>, leon decool <leon.decool@orange.fr>, vilotitou <vilotitou@hotmail.fr>, "jeanluc.bardel@wanadoo.fr" <jeanluc.bardel@wanadoo.fr>, Denis et Geneviève Top <top.denis@wanadoo.fr>, brigitte <brigitte.verbauwen@numericable.fr>, Antoine Brand <antoine.brand@univ-littoral.fr>

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en pj la contribution d' ATTAC Flandre à inclure dans le registre de l'enquête publique du dossier de la SCEA Kilmas-Houck à Pitgam (59).

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Martine MINNE

Pour ATTAC Flandre

@attacFlandre

<https://www.facebook.com/AttacFlandre/>

Agenda militant du Dunkerquois à consulter régulièrement : <http://dunkerque.demosphere.eu/>

******Vous ne désirez plus recevoir de mail d'ATTAC Flandre ? Pas de soucis, veuillez simplement nous en informer par retour de mail !******

— Pièces jointes : —

avis SCEA Kilmas-Houck.pdf

160 Ko



Maison de l'Environnement
106, avenue du casino
59240 DUNKERQUE

attac-flandre@outlook.fr

06 48 30 60 38

Contribution à l'enquête publique sur l'autorisation d'exploiter une ICPE agricole par la SCEA Kilmas-Houck Pitgam

Madame, Monsieur,

Je vous prie de noter dans l'enquête publique concernant l'autorisation d'exploiter une ICPE agricole par la SCEA Kilmas-Houck, soit ici un élevage intensif de poulets, le désaccord total de l'association ATTAC Flandre, pour plusieurs raisons :

- ATTAC Flandre se positionne en totalité pour une agriculture à taille humaine, garante du bien-être des animaux et d'un rapport écologique entre l'homme et la nature, d'autant plus qu'aujourd'hui, à l'heure des rapports alarmants du GIEC et de l'IPBES, publié en mai 2019 par l'ONU, nous devons réformer notre système agro-alimentaire et nos modes de production et de consommation, pour espérer pouvoir restaurer nos écosystèmes que nous avons dégradé (cf. les algues vertes en Bretagne aujourd'hui, et demain chez nous ?)
Ces élevages vont à l'encontre de tous développements durables de l'agriculture : ce modèle est un non-sens écologique à l'heure des urgences climatiques.
- En lisant le dossier de demande d'autorisation, il paraît évident que le lieu choisi pour l'installation de cette exploitation est idéal : très peu d'habitation sur une surface étendue, pas de monument historique, aucune curiosité paysagère, pas ou peu d'installation dite sensible (école, hôpital, maison de retraite, crèche), aucun intérêt touristique (sic !). Ce qui fait que sur ce seul village, il y a aujourd'hui 6 exploitations agricoles !
Aurait-on oublié qu'il fait partie des 7 cités labellisés « Villages Patrimoines du CCHF », label culturel et patrimonial des villages de caractère de notre Flandre ? Nous sommes en droit de nous interroger sur l'opportunité de ce village à faire encore partie de ce réseau, au vu des dégradations des sols et de l'air, dues à ces installations industrielles.
- Par ailleurs, outre le fait que ces 6 exploitations agricoles sont chacune source de pollution, il nous paraît indispensable de prendre en compte les nuances cumulées de chaque élevage pour en calculer les impacts réels en termes de pollution et de dangers sanitaires, d'autant plus sur un territoire aussi peu étendu que celui de la ville de Pitgam.
- Ce projet d'exploitation d'un élevage industriel fait suite à l'extension d'un poulailler déjà existant qui était censé n'avoir *qu'une* capacité de 23 000 poulets, mais qui en exploitait 42 000.... Qu'en sera-t-il quand les exploitants auront reçu l'autorisation pour un cheptel de 72 000 ?
- Enfin, en lisant la note et le préambule de la demande, il est stipulé que l'intérêt premier de cette création d'activité n'est, en fait, qu'un intérêt particulier, et de fait, n'engendrera aucun emploi supplémentaire puisqu'il n'est question que de consolidation d'une seule activité, déjà effective. Quid de l'intérêt commun, pour une telle installation, qui n'engendrera que des désavantages en termes de pollution de l'eau, bien commun, d'artificialisation et bétonnage de terres, trafic routier, bruit et odeur, pour la collectivité...

ATTAC Flandre revendique une économie transversale, profitable à tous, et décroissante, et non une économie croissante, bénéfique aux seules sociétés ou aux grands exploitants.

Notre association restera vigilante, autant pour les grandes multinationales, que pour les petites structures locales, faisant fi du bien-être et de l'intérêt sociétal de la population locale.

Fait à Dunkerque le 26 septembre 2019,

Martine MINNE
Pour ATTAC Flandre